

Les Annales de Cervières

Bulletin de l'association
Numéro 14, Juillet 2008

Dans ce Numéro

1. Pour Votre Agenda
2. Les bois dans l'histoire locale par **Paul Chatelain**
3. Les Nouvelles de Cervières
4. Les comptes de l'Association

Pour votre Agenda

1) Visite de la vieille ville de Cervières

Cette année nous avons pensé que nous pourrions tous mieux connaître notre village. Après en avoir fait le tour par l'extérieur deux ans de suite et, pour certain d'entre nous, découvert des fermes et lieu dits jusque là inconnus, nous redécouvrirons cette année les rues et les maisons du village et le site du château.

Rendez-vous est donc donné dans la cour de l'école le **vendredi 1^{er} Août** à 15 heures. Paul Chatelain sera notre cornac et nous sommes donc assurés de faire une visite à la fois instructive et vivante. L'après midi inclura, entre autres, une visite de l'Auditoire.

2) Assemblée Générale Annuelle

Elle aura lieu le **vendredi 1^{er} Août**, à 18 heures, après la fin visite de la ville, dans la salle du Musée Historique.

Ordre du jour :

- Rapport du Conseil
- Approbation des Comptes
- Renouvellement du Bureau

Après cet ordre du jour, on écoutera une présentation de Paul Chatelain et on dégustera un verre de vin blanc (ou du jus de fruit) pendant que le Bureau tiendra sa première réunion pour désigner un président, un trésorier et un secrétaire.

Nous demandons à ceux d'entre vous qui n'assisteraient pas à l'Assemblée Générale de bien vouloir envoyer leur cotisation pour l'année en cours (10 Euros) directement à notre Trésorière : Martine Perrin-Terrin

Le Gontey, 42440 Cervières

3) Visite des Jardins et Cabinet de Curiosités

Loute Raynaud ayant recouvré sa bonne santé, elle a organisé quatre visites du **jardin Phoebus et du jardin d'ombre** cet été aux dates suivantes : 15 juillet, 23 juillet, 7 août et 19 août.

En outre elle prépare un Cabinet de Curiosités qui sera ouvert à la visite au cours de l'après midi du **samedi 2 Août** et à partir de 10 heures le **dimanche 3 Août** jour de la fête du village, dans le garage de l'Auditoire, en face de l'église. On y découvrira tout sur la médecine populaire aux XVIIème et XVIIIème siècles, des aliments insolites de jadis, et beaucoup d'informations sur l'hygiène et la magie.

4) Autres activités dans Cervières et alentours

La Fête de Cervières sera le **dimanche 3 Août**. Elle commencera comme d'habitude par un apéritif dans la cour de l'école à 11h30. L'après-midi sera animé par le groupe d'animation médiévale Compagnie Franche du Forez. Cette année le Comité des Fêtes espère un nombre record de marchands et de badauds dans les rues de Cervières. La journée se terminera comme à l'accoutumée par un dîner organisé par le Comité des Fêtes dans la cour de l'école suivi par le bal au son de l'orchestre Dynamic Sono. Et puis, comme l'an dernier, un feu d'artifice offert par la municipalité sera tiré au milieu du village lorsque la nuit sera devenue profonde.

La veille, le concours de pétanque se tiendra comme d'habitude sur le terrain du jeu de boule.

Enfin, si vous êtes libres le **19 juillet**, ne manquez pas la fête d'Arconsat dont le thème sera « Foires et marchés dans les Bois Noirs », avec la participation, entres autres, d'Ephraïm Dayné (**Fredo**) qui montrera ses films sur le sujet, et de **Paul Chatelain**.

Les Bois dans l'Histoire Locale

A l'occasion du festival « les Troncs Sonnés » qui s'est déroulé à Noirétable les 31 mai et 1^{er} juin 2008, **Paul Chatelain** a fait une conférence sur « le bois dans l'histoire locale ». Voici un résumé de son intervention.

La forêt a une mémoire du passé. Toutes les forêts ont leurs archives, ne serait-ce que dans les actes notariés. Celles du Pays de Noirétable plus que les autres, parce qu'elle a été, dès l'origine, la réserve seigneuriale de la châtellenie de Cervières.

On peut suivre son histoire au cours des siècles, jusqu'à la rupture qui conduit à la situation actuelle, avec la mutation de la propriété amorcée par la confiscation de la Convention, le changement de la signification de ce que l'on appelle maintenant la

« filière bois » dans le contexte de la Révolution Industrielle, et l'extension en tache d'huile des reboisements autour des fermes abandonnées.

Cette histoire d'un lointain passé pourrait remonter à la fondation, en 1096, du prieuré clunisien de « Nigro Stabuli », l'hostellerie des Bois Noirs, dans la sapinière sur la route de Sauxillanges.

Contentons nous de rappeler le contenu exceptionnel des archives qui sont disponibles pour la période qui s'étend de 1400 à 1850.

On peut classer ces documents de la mémoire en privilégiant :

- les Enregistrements de la Propriété. Le plus remarquable est le cadastre « napoléonien » des années 1830-1840 (1838 pour la commune de Noirétable), dont l'Etat des Sections donne, parcelle par parcelle, la nature d'utilisation, le revenu imposable et le nom du propriétaire. On peut le comparer, pour l'exception de la commune de Cervières, au Registre des Propriétés élaboré en 1790. Et il faut le confronter aux textes sur les droits d'usage concédés par les seigneurs et périodiquement rappelés par les bénéficiaires (1418, 1530, 1689, 1778, 1791).

Entre le Moyen Age et l'Empire, la propriété « éminente » de la forêt a changé de titulaire : les bois de la châellenie de Cervières ont été successivement bois du comte (du Forez), du duc (de Bourbon), du Roy (de François 1^{er} à Louis XIV), de nouveau du duc (d'Aubusson de la Feuillade, puis d'Harcourt) avant d'être « de la Nation », jusqu'à leur partage au profit des notables et de quelques communautés villageoises.

- les Comptes d'Exploitation de la vente des arbres marqués par les Eaux et Forêts, au profit des ducs de Bourbon vers 1400 (voir les Comptes Forestiers de Cervières), et de la Nation entre 1792 et 1815 (voir le registre du Bureau de Gestion des Biens du Clergé et des Emigrés pour le Canton de Cervières). On a là une comptabilité détaillée des arbres vendus, de leur nombre, de leur prix, de leur nature (chablis et arbres debout), ainsi que de leurs acquéreurs. A compléter ou à éclairer par les procès verbaux pour détournement d'arbres et les plaintes des Cahiers de Doléances où l'on découvre que l'on coupait des arbres de faible tour de taille et que les Eaux et Forêts débarrassaient les cantons de leurs arbres morts.

- les Rapports sur l'Etat des Forêts à un moment donné, dont le plus riche est le « Mémoire pour rendre compte à Mgr d'Aubusson de la Feuillade du Voyage que j'ai fait à Cervières et à Roanne du 1^{er} au 25 septembre 1684 » rédigé par le chargé de mission du duc. Celui-ci était venu se renseigner sur les revenus de la châellenie dont le duc était le nouveau seigneur. Un constat détaillé et désabusé de la « ruine » des bois de St Jean, de Noirétable, de la Faye et d'Arconsat.

- la cartographie de l'emprise passée de la forêt. Que l'on utilise la carte de Cassini au 1/86 000 (feuille Clermont 1775), ou la carte de l'état major au 1/80 000 puis au 1/50 000 (première édition en 1843, nouvelles levées en 1934). A comparer aux cartes récentes de l'IGN (1966 et après) établies d'après des photographies aériennes.

Les renseignements sur la filière bois qui permettent de comprendre les formes de valorisation (les moulins à planches), les réseaux d'expédition par la batellerie de la Dore et de la Loire, et qui permet aussi de connaître les noms des acteurs et leurs professions (marchands de bois, scieries, mariniers, layetiers, charrons...).

On a consulté les registres paroissiaux, l'état civil et les premiers recensements détaillés (1841 – 1846...), les rôles de la taille (1737), de la contribution foncière (1790) et le registre des patentes du canton (an V – an VI).

Que retenir de ce lointain passé, en privilégiant l'état de la forêt à la charnière entre le 18ème et le 19ème siècle ?

(1) D'abord que l'histoire de Noirétable ne se comprend qu'en fonction de l'omniprésence de la forêt.

A l'origine le mandement de la châtellenie, défriché, peuplé autour du château frontière s'inscrit dans une logique de marche forestière aux confins de l'Auvergne et du Beaujolais. Peu importe que cette frontière difficilement pénétrable n'ait connu que quelques alertes, pendant la Guerre de Cent Ans, et un minimum de batailles – pour l'essentiel aux « Bataillouses » sous Urfé (guerres de 1200, affrontements entre les protestants et les catholiques de la Sainte Ligue). Elle a surtout retenu le grand jeu des gendarmes et des voleurs, des gabelous et des faux sauniers après l'ordonnance de 1680 qui réorganisait l'impôt sur le sel. Le héros des hors la loi c'est Mandrin. Celui des représentants de l'ordre est un Chazelet de Mirabel et de Villette dont le P.C. des douanes était installé à la Post.

Le bois fut toujours la principale source de la richesse. Il a fourni l'essentiel des revenus de la châtellenie dans la mesure où la réserve seigneuriale a pu couvrir de 1500 à 6000 hectares. C'est la filière bois, intégrant la transformation et la commercialisation des produits de la forêt, qui est à la base de la hiérarchie des fortunes. Les familles aisées sont ainsi celles des propriétaires, qui ont profité du bradage de la révolution. Dans l'ordre de la matrice de 1840 pour la commune de Noirétable on trouve : (1) les Mignol, des spéculateurs d'Annonay, (2) les descendants du Marquis de Loras, de la Croix Rousse à Lyon, (3) les Perdrigeon, juges de paix et notaires, (4) les Charbonnier et les Janvier des communautés paysannes des hameaux de la montagne, (5) les Villechaize et les Dumas de Vaulx. Ces familles furent d'abord les actionnaires des moulins à bois qui scient les planches expédiées au loin par Courpière, Ris et Roanne. Dans le canton, il y avait 35 titulaires de patentes de marchands de planches en l'an VI, 53 assujettis si l'on intègre dans la filière bois, les argenteurs, les notaires et les voituriers. Sur la seule commune de Noirétable, le premier cadastre dénombre 29 scies à bois qui appartiennent à 28 familles – 12 en pleine propriété, 11 en associations, se partageant la moitié, le quart, jusqu'au seizième du capital. On ne s'étonnera pas de constater que les maires – de Boulet en 1789, de Janvier et Charbonnier sous la révolution, de Perdrigeon sous la Restauration jusqu'à Magouse au début de la IIIème république et Villechaize après 1900, aient soutenu, et même relevé, de cette filière.

(2) Ensuite que l'emprise de la forêt fut à son minimum au début du XIX^{ème}. Alors que le taux de boisement dépasse aujourd'hui la moitié de la superficie cadastrale, il n'est vers 1840 que du quart du territoire de Cervières et du tiers du territoire de Noirétable (31%), sans parler des Salles (15%) où la surexploitation pour la fonderie de Kay de Blumenstein et les fours à chaux a pu poser un problème de raréfaction et donc de surcoûts. Cette régression de l'espace forestier procède autant de la pression démographique qui engendre une demande de terres à défricher, que de l'intérêt du marché (de la Loire d'aval et de Paris) qui pousse à couper tout ce qui est rentable. Elle va s'accompagner de la multiplication de ces bâtiments que l'on appelle des « Loges » (36 sur la commune de Noirétable) qui sont, à l'origine, des habitations saisonnières pour les chantiers du bois – la Loge du Bost, la Loge Cochardet, la Loge de Moise, la Loge Petel, la Loge du Blanc, la Logerie, le Jas de la Tavanie...

(3) Enfin que la forêt en question était bien différente par son paysage, ses espèces, sa gestion et sa conception, de celle que l'on connaît aujourd'hui. En fait, il fallait distinguer plusieurs types de bois.

a) la sapinière d'altitude, au dessus de 900 mètres, faite de « Bois Sapins » ou de futaie. Elle est jardinée sous le contrôle des Eaux et Forêts pour produire des bois « quarrés » de sciage d'un certain tour (au moins 2 pieds). D'une bille on tirait 7 à 9 planches en moyenne de 6 pieds, 6 pouces, 6 lignes (2m x 16cm x 13mm). L'unité des comptes des marchands était le char. Cette sapinière appartient aux gros propriétaires par grandes parcelles de 10 à plus de 100 hectares. On a cité ceux de Noirétable, mais ajoutons les Béringer et les Barrat à Cervières, Coste et Darrot aux Salles, Ribeyrolles à Arconsat.

b) le bois taillis de fayards, de bouleaux, de chênes associés aux pinèdes de pins sylvestres était intégré dans l'agro système forestier des paysans. Il se distingue mal des broussailles, des terrains incultes, des pâtures boisées et des terres hermes ou vaines. Il devait satisfaire plusieurs besoins, dont le « paquetage » et le « brai » des bestiaux, le bois de chauffage des foyers, celui des fours de boulanger, et le charbon de bois qui était d'un bon rapport, la fabrication de la résine de poix, le tan des écorces de chêne et la cendre de verrerie que recherchait l'industrie, enfin la matière première de ce que l'on fabriquait en hiver : les sabots, les roues de charrue, les cercles de tonnellerie, les outils, la vaisselle et le petit mobilier. Ce taillis ne représentait que le sixième de la forêt de Noirétable mais c'était la moitié à Cervières et les trois quarts aux Salles qui étaient dans l'étage collinéen du chêne rouvre. Sa propriété était éclatée en petites parcelles même s'il restait des communaux dans les villages : les champs communaux à Noirétable, des dizaines de sectionnaux dans les Bois Noirs.

c) à la marge, les arbres des fermes, plantés dans les prés comme les pommiers et les noyers, alignés le long des chemins comme les frênes, les érables, les tilleuls, les châtaigniers et les merisiers, ou conservés dans les pâtures et les incultes comme les bouleaux ou les vernes. Ils avaient la même logique d'utilisation que le bois taillis, avec un rôle privilégié des fruitiers et des feuillus dont se nourrissaient les animaux. Les arbres

fourragers de base étaient le frêne et l'orme. On en tirait la feuille pour les vaches et les brebis, les glands, les faines et les châtaignes pour engraisser les cochons, la fleur de tilleul pour « attirer les mouches à miel », le sorbier des oiseleur pour les grives que l'on attrapait à la glue du houx.

Cet heureux temps n'est plus où chaque espèce avait ses avantages. L'érable sycomore était le plus prompt, le frêne et le houx les plus élastiques, le chêne sans équivalent pour l'écorce de tan et le charbon de forge, le sapin le plus rentable pour les planches, le verne pour la qualité de sa flamme, le tilleul pour les sculpteurs.

Cette autre signification de la forêt a disparu avec la Révolution Industrielle et le reboisement. Quelques dates repère : la scie circulaire apparaît vers 1860, la machine à vapeur chez Sarry en 1899, l'électricien Girard équipe les étangs vers 1920, la vogue des caisses que l'on appelle des layettes remonte à 1900, la botte détrône le sabot en 1945. Le charbon de St Etienne détrône le charbon de bois avec le chemin de fer et la tache d'huile des épicéas s'épanouit dans l'entre deux guerres....

Nouvelles de Cervières

Nécrologie : Christian Bec, malade depuis plusieurs années, est mort au mois de décembre au milieu des siens. Il avait été maire de Cervières de 1977, date à laquelle il avait succédé à Monsieur René Holtzer, jusqu'en 1983. Il avait particulièrement marqué son passage à la mairie par des travaux de ravalement d'une partie de l'église et d'un certain nombre de façades de maisons du village avec la réfection de jolis crépis rustiques, l'enterrement des fils électriques et téléphoniques. On lui doit aussi la mise sous protection des « Pieta » dans l'église.

Babette (Berthe) Perrier elle aussi nous a quittés cet hiver. La plupart d'entre nous ne la savaient pas malade et c'est avec grande tristesse que nous avons appris sa disparition.

Mariage : Le 26 avril **Bertrand Griot**, le fils de Bernard et Colette Griot, du Bourg, s'est uni à Cervières avec Nathalie Covex.

Elections du Conseil Municipal : Les élections au Conseil Municipal ont eu lieu le 9 mars dernier et l'on peut se féliciter de l'arrivée au Conseil de plusieurs jeunes. Voici la nouvelle liste des membres du Conseil Municipal élus pour 6 ans.

Jean Louis Arthaud
Olivier Chaillet
Jean Chat
Pascale Genest
Thierry George
Anita Lavédrine
Nicolas Meunier

Maurice Mure
Robert Mure
Marie-Jo Ronzier
Jacques Tessot

Au cours de la première réunion du nouveau Conseil Municipal Marie Jo Ronzier a été réélue maire du village.

En outre, Madame Bouteille ayant pris sa retraite, nous accueillons une nouvelle Secrétaire de Mairie en la personne de Janély Rejony de Saint Romain d'Urfé.

Travaux de rénovation de l'alimentation en eau et de la voirie. Après de longs délais et un grand nombre d'interventions de la mairie, les instances départementales ont finalement mis au point leur programme de financement pour les travaux de rénovation du système d'alimentation en eau et du système d'assainissement. Afin de ne pas avoir à creuser des tranchées dans les rues pendant l'été lorsque les maisons secondaires sont occupées, il a été décidé de commencer les travaux à l'automne. La plus grande partie du système d'alimentation en eau sera rénové ainsi que le système d'assainissement. Une fois les tranchées rebouchées on procèdera enfin, et au grand soulagement des habitants du bourg, à la réfection des chaussées.